



Synthèse de l'étude :

Le coût du crime et de la délinquance

Jacques Bichot

Jacques Bichot, économiste, est professeur émérite à l'Université Lyon III

Résumé

Dans un contexte de contrainte budgétaire aigüe, la lutte contre l'insécurité est parfois critiquée pour son coût (coût des effectifs de police, de la vidéo-surveillance, des nouvelles prisons, etc.). Un tel débat gagnerait toutefois à être éclairé par une estimation de ce que coûte l'insécurité elle-même.

C'est pourquoi l'Institut pour la Justice a demandé à l'économiste Jacques Bichot de réaliser une étude sur le coût du crime et de la délinquance en France. Aucun travail de cette ampleur n'avait encore été accompli sur ce sujet : M. Bichot a pris en compte la totalité des crimes et délits (à l'exception des infractions au code de la route), et comptabilisé les coûts tant directs (préjudice financier et moral pour la victime) qu'indirects (sentiment global d'insécurité, dépenses publiques et privées de sécurité).

Une évaluation prudente conduit l'auteur à chiffrer à 115 milliards d'euros le coût total de la criminalité pour la période Juillet 2008 – juin 2009, ce qui représente 5,6 % du PIB. Le préjudice personnel et collectif de l'insécurité au sens large (violences et vols de toute nature) s'élève à près de 62 milliards d'euros, auxquels il faut ajouter 6 milliards de dépenses de protection privée, ainsi que 12 milliards de fonds publics alloués à la police, la gendarmerie et la justice.

Jacques Bichot, 66 ans, docteur en mathématiques et en sciences économiques, est professeur émérite à l'Université Lyon III-Jean Moulin. Membre honoraire du Conseil économique et social, ses travaux ont essentiellement porté sur les questions monétaires et sur l'économie sociale (coût de la protection sociale, réforme des retraites, emploi). Il est l'auteur de nombreux ouvrages et publie régulièrement des tribunes dans Les Echos, la Tribune ou Le Figaro.

Édité par l'Institut pour la Justice
Association loi 1901

Contacts :
01 70 38 24 07
publications@institutpourlajustice.com

Certains délits sont directement mesurables en monnaie, comme par exemple le carrousel de TVA par lequel des malfrats experts en fausses factures parviennent à obtenir de l'Etat – et donc au final des contribuables – des remboursements de TVA pour des opérations fictives. En revanche, il est impossible de réduire un meurtre, ou même un vol, à des questions d'argent : la vie humaine n'a pas de prix, et les traumatismes subis, même lorsqu'il s'agit seulement d'atteintes aux biens, vont bien au delà des pertes et dégâts matériels.

L'Institut pour la justice et l'économiste Jacques Bichot, auteur de l'étude, ont parfaitement conscience de cela. **Il est néanmoins nécessaire de procéder - en excluant tout réductionnisme - à des évaluations monétaires des crimes et délits.** En effet, la lutte contre la criminalité et la délinquance mobilise des ressources rares ; étant donné qu'on ne peut pas multiplier indéfiniment les dépenses publiques, **comment savoir s'il faut affecter plus d'argent à la police judiciaire et à la justice pénale, ce qui veut forcément dire moins d'argent à d'autres services ?** Comment décider s'il faut que les gendarmes se consacrent davantage à traquer la pédophilie sur internet, quitte à poursuivre un peu moins les auteurs de cambriolages ? Cela exige de comparer l'utilité de la lutte contre le crime et la délinquance à celle d'autres services publics, et les dégâts provoqués par les pédophiles à ceux causés par les voleurs. Chiffrer le coût de chaque sorte de crime et de délit, et leur coût global, est le moins mauvais moyen à notre disposition pour éclairer les choix à réaliser, par les pouvoirs publics mais aussi par les particuliers et les entreprises, pour prévenir, détecter et punir les infractions.

La rationalisation des choix budgétaires appliquée à la lutte contre le crime et la délinquance implique de **tenir compte de tous les coûts, directs et indirects.** Par exemple, un vol n'est pas seulement la disparition d'un objet ou d'une somme d'argent ; c'est aussi un traumatisme, une cause de perte de temps et d'énergie, et une source d'insécurité qui engendre à la fois des dépenses sécuritaires et une inquiétude dont chacun ferait volontiers l'économie. C'est encore une perte de production, si le voleur consacre son temps et ses capacités à voler plutôt qu'à travailler. C'est de tout cela qu'il faut donner des évaluations monétaires.

La tâche est difficile, ce qui explique en partie **la rareté des études consacrées au coût du crime et de la délinquance.** Pourtant les travaux d'Hercule sont souvent les plus utiles. Les Français désirent vivre plus en sécurité, tous les sondages le montrent ; pour répondre à ce souhait légitime sans pour autant accroître un déficit public déjà difficilement soutenable, continuer à faire des choix quasiment à l'aveuglette n'est pas la bonne solution.

L'étude réalisée par Jacques Bichot à la demande de l'Institut pour la Justice ne prétend pas être suffisante pour apporter aux pouvoirs publics l'aide à la décision dont ils ont grand besoin. Elle démontre simplement que les études requises, à l'évidence délicates, sont néanmoins réalisables. Si l'on parvient avec des moyens minuscules à fournir des informations déjà significatives, n'est-ce pas le signe que les pouvoirs publics auraient tout intérêt à engager l'évaluation du coût des crimes et délits ? Le domaine est quasiment vierge ; une dépense modeste permettrait des améliorations dans l'allocation des moyens qui déboucheraient sur de meilleurs résultats ou/et sur des économies.

Sans les infractions au code de la route ni les infractions contraventionnelles ni les incivilités, mais en comptant les fraudes qui amenuisent les recettes du fisc et de la sécurité sociale, **une évaluation prudente conduit à 115 milliards d'euros pour le coût des crimes et délits pour la période Juillet 2008 – juin 2009.** Cette somme représente 5,6 % du PIB. Autrement dit, si la France était peuplée uniquement de personnes respectueuses des lois, à PIB égal le niveau de vie du Français moyen serait supérieur d'environ 5,6 %. Le crime et la délinquance nous coûtent aussi cher que l'Education nationale, aussi cher que la totalité du système hospitalier. Négliger les études qui permettraient d'améliorer notre « bonheur national brut » en révélant les moyens de diminuer ce fléau est aussi inconséquent que de ne

pas réfléchir sérieusement aux moyens à mettre en œuvre pour rendre l'école et l'hôpital plus efficaces.

Les violences (homicides et tentatives d'homicide, viols et autres agressions sexuelles, blessures volontaires, séquestration et chantage) causent environ 11,5 milliards de préjudices personnels et 2,6 milliards de préjudices diffus affectant l'ensemble de la population. Par exemple, les 15 000 viols annuels – estimation probablement bien inférieure à la réalité – causent aux victimes un préjudice que l'on peut évaluer, en se basant sur celui que subissent les victimes d'accidents de la route, à 2 milliards d'euros ; s'y ajoutent 500 millions pour les proches des victimes et un milliard pour l'inquiétude et le sentiment d'insécurité qui, conséquence de ces crimes, affectent une grande partie de la population.

Le crime organisé nous affecte à hauteur d'environ 16 milliards. Un fléau tel que le trafic de drogue, par exemple, fait perdre près de 4 milliards de productions licites, en conduisant quantité de personnes à ne pas exercer un travail utile : sans compter les « gros bonnets », de nombreux dealers, des jeunes qui admirent leur train de vie et leurs allures de caïds, et des toxicomanes devenus incapables d'assumer des responsabilités professionnelles. En y ajoutant 200 millions de soins médicaux ou psychologiques, 600 millions de tracasseries pour les familles et les proches (estimation bien modeste !) et 800 millions pour l'insécurité, on arrive à près de 5,5 milliards.

Les vols sont comptés pour environ 10 milliards. La plus grosse partie de ce préjudice est mutualisée via les assurances : chaque foyer paye des primes qui permettent de dédommager les victimes, et qui sont à peu près proportionnelles à l'importance globale de ce type de délinquance. Le vandalisme, évalué à 5,6 milliards, pèse de même beaucoup sur la collectivité, soit qu'il s'exerce sur des édifices publics, soit qu'il fasse l'objet de dédommagements par les assureurs – c'est-à-dire par l'ensemble des ménages et entreprises.

La délinquance en col blanc (faux, délinquance financière et informatique) coûte fort cher : plus de 20 milliards d'euros, estimation qui serait certainement majorée si l'on disposait d'informations convenables concernant les dégâts provoqués par ce que l'on pourrait appeler la violence informatique, qu'elle soit ciblée (attaque visant une personne physique ou morale bien précise) ou généralisée (infection volontaire de milliers ou de millions d'ordinateurs appartenant à des personnes inconnues, par simple plaisir de faire du tort).

Si l'on ajoute à cela une vingtaine de milliards **de dépenses de sécurité**, dont environ 14 pour les administrations publiques et 6 pour les particuliers et entreprises, on arrive à près de 90 milliards, sans compter les manœuvres délictueuses grâce auxquelles certains s'exonèrent d'environ 27 milliards d'impôts ou de cotisations sociales que la loi met à leur charge.

Cela montre l'importance des dommages, pertes de production, et désagréments dus à l'insécurité, que provoquent le crime et la délinquance. Il est donc naturel de demander aux pouvoirs publics de faire l'équivalent de ce que l'on fit à une époque où les accidents de la circulation provoquaient des hécatombes : détecter les points noirs, et lancer un programme de travaux publics en commençant par les aménagements qui devaient permettre, pour une dépense donnée, d'éviter un maximum d'accidents graves.

Tableau récapitulatif

Catégorie	Infraction	Nombre de faits	Coût total (en millions)	Coût personnel (en millions)	Coût collectif (en millions)
Violences	Homicides	1 039	1 895	1 395	500
	Tentatives homicide	984	263	213	50
	Viols et agres. Sex.	28 500	4 145	3 145	1 000
	Blessures volontaires	192 000	6 672	5 672	1 000
	Otages, séques., chant.	82 600	1 200	1 100	100
<i>Total violences</i>		<i>305 123</i>	<i>14 175</i>	<i>11 525</i>	<i>2 650</i>
Crime organisé	Proxénétisme	2 000	5 280	5 280	0
	Immigr. Clandestine	20 000	615	210	405
	Drogue	178 700	5 350	1 850	3 500
	Contrefaçons		3 000	1 000	2 000
	Trafics divers		1 900	0	1 900
<i>Total crime organisé</i>		<i>200 700</i>	<i>16 145</i>	<i>8 340</i>	<i>7805</i>
Vols	Vols violents	110 300	1 092	492	600
	V. liés véhicules mot.	632 500	1 573	753	820
	Cambrjolages	308 000	1 574	427	1 147
	Démarque inconnue	66 000	4 790	0	4 790
	Vols à la tire et ruse	97 500	87	67	20
	Vols "simples"	594 200	715	485	230
	<i>Total vols</i>		<i>1 808 500</i>	<i>9 831</i>	<i>2 224</i>
Vandalisme	Incendies volontaires	43 000	2 250	875	1 375
	Attentats à l'explosif	136	20	5	15
	Véhicules	200 700	1 512	902	610
	Autres destructions	184 100	1 840	0	1 840
	Environnement	2 500	20	0	20
<i>Total vandalisme</i>		<i>430 436</i>	<i>5 642</i>	<i>1 782</i>	<i>3 860</i>
Faux, dél.fin. et info.	Faux	66 000	83	41	42
	Dél. Monétaire. et fin.	119 000	738	568	170
	Carrousel TVA	10 000	5 000	0	5 000
	Fraude prestat.soc.	160 000	800	0	800
	Dél. Informatique	1 000 000	14 000	4 835	9 165
<i>Total dél. fin. et info.</i>		<i>1 355 000</i>	<i>20621</i>	<i>5 444</i>	<i>15177</i>
Délits divers	Délits familiaux	170 000	933	933	0
	Atteintes dignité etc.	40 000	151	151	0
	Outrages autorité	59 000	426	72	354
	Fraudes recettes publ.	200 000	27 400	0	27 400
	Autres divers	30 000	100	10	90
	<i>Total délits divers</i>		<i>499 000</i>	<i>29 010</i>	<i>1 166</i>
Totaux Infractions		4 598 759	95 424	30 481	64 943
Dépenses de sécurité	Justice		4 500		4 500
	Police et gendarmerie		7 210		7 210
	Autres administrations		2 160		2 160
	Protection privée		6 050	2 000	4 050
Total général		4 598 759	115 344	32 481	82 863